

VILLE DE LEUZE-EN-HAINAUT
AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

DU 8 mai 2025 AU 9 juin 2025

Etablissements contenant des installations ou activités classées en vertu du décret du 11 mars 1999 relatif au permis d'environnement

Concerne la demande de la **S.A. ROSIER**, dont le siège social est situé **Route de Grandmetz, 11A à 7911 MOUSTIER** en vue d'obtenir le permis d'environnement classe 1, comportant une étude d'incidences sur l'environnement, visant : **le renouvellement des autorisations environnementales en cours pour le site actif dans la production d'engrais simples et composés, solides et liquides, éventuellement solubles (434.000 tonnes/an) à l'établissement : S.A. ROSIER - Route de Grandmetz, 11A à 7911 MOUSTIER (site SEVESO).**
(Parcelles cadastrées 4^{ème} DIV 51045 – section D n°164N2, 221C, 226B, 365E, 377M, 646C et 147K.)

L'enquête publique est organisée simultanément sur les communes de FRASNES-LEZ-ANVAING, ATH et LEUZE-EN-HAINAUT.

Date d'affichage de la demande	Date d'ouverture de l'enquête	Lieu, date et heure de clôture de l'enquête	Les observations écrites peuvent être adressées à :
30/04/2025	08/05/2025	Zone Industrielle de l'Europe 7 Date : 09/06/2025 Heure : 11H00	Collège communal Avenue de la Résistance(L), 1 7900 Leuze-en-Hainaut

Le collège communal porte à la connaissance de la population qu'une enquête publique est ouverte, relative à la demande susmentionnée.

Le dossier de demande de permis peut être consulté durant la période de l'enquête chaque jour ouvrable pendant les heures d'ouverture du service au Service Urbanisme - Zone Industrielle de l'Europe 7 à 7900 Leuze-en-Hainaut **du lundi au vendredi entre 9h à 12h - le mercredi de 9h à 12h et entre 14h à 16h ou sur rendez-vous préalable au 069/59 02 63.**

Tout intéressé peut formuler ses observations écrites ou orales auprès du Service Urbanisme ainsi que par mail → **environnement@leuze-en-hainaut.be** dans le délai mentionné ci-dessus, jusqu'à la clôture de l'enquête.

Toute personne intéressée peut obtenir des explications sur le projet auprès :

- du demandeur: ROSIER sa : Mme Simon Gentiane (0499.94.22.96)
- du fonctionnaire technique : Service Public de Wallonie DGO3-DPA Tél. 065/32.82.00
- du fonctionnaire délégué : Service Public de Wallonie-DGO4 Tél 065/32.80.11

Par le Collège :

La Directrice Générale ff,
Art L 1124-19 CDLD

E. Jamart

Le Député-Bourgmestre

H. Cornillie